



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Révision: 06.09.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** KEIM Nettoyant-Beton
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit de nettoyage
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KEIMFARBEN AG
Wiesgasse 1
CH- 9444 DIEPOLDSAU
Téléphone: +41(0)71 737 70 10
Fax: +41(0)71 737 70 19
- **Service chargé des renseignements:**
Thomas Klug
Téléphone +41(0)794027155
E-mail: info@keim.ch
- **Numéro d'appel d'urgence:**
GBK Gefahrgut Büro GmbH
Emergency number: +41 71 737 70 18

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
C; Corrosif
R34: Provoque des brûlures.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
C Corrosif
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
hexafluorosilicate d'hydrogène
- **Phrases R:**
34 Provoque des brûlures.
- **Phrases S:**
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

(suite page 2)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Révision: 06.09.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Beton

(suite de la page 1)

- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Détergent à base d'acide silicique

- **Composants dangereux:**

CAS: 16961-83-4 EINECS: 241-034-8	hexafluorosilicate d'hydrogène C R34 Skin Corr. 1B, H314	10-25%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6	éthanol F R11 Flam. Liq. 2, H225	≤ 2,5%
CAS: 127087-87-0 Polymer	Isononylphenol, ethoxylated (>7-10 EO) Xn R22; Xi R41; N R51/53 Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411	≤ 2,5%

- **Indications complémentaires:**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Autoprotection du secouriste d'urgence.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
Tenir les sujets au chaud et au calme.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau.
Envoyer immédiatement chercher un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Ne pas faire vomir
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Révision: 06.09.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Beton

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Le produit ne s'enflamme pas, adapter les mesures d'extinction à l'incendie environnant.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Fluorure d'hydrogène
Tétrafluorure de silicium
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
En cas d'incendie, ne pas inhaler la fumée, les gaz et les vapeurs.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un vêtement personnel de protection.
Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.
Se conformer aux réglementations locales.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Verser dans des fûts marqués et verrouillables.
Utiliser un neutralisant.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter le contact avec la peau ou les yeux.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Éviter la formation d'aérosols.

(suite page 4)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Révision: 06.09.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Beton

(suite de la page 3)

- Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 Equipement de protection individuelle voir le chapitre 8. Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
 Fermer les fûts hermétiquement. Ne pas vider les fûts sous pression ! Refermer les fûts ouverts et stocker debout pour éviter toute fuite.
 Le verre et les matériaux siliceux sont attaqués.
 Ne conserver que dans le fût d'origine.
 Prévoir un bac de rétention.
 - **Indications concernant le stockage commun:**
 Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
 Ne pas conserver avec des métaux.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:**
 Stocker au frais.
 Protéger contre le gel.
 Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 - **Classe de stockage:** 8BL
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
 Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

64-17-5 éthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 960 mg/m ³ , 500 ppm
--------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- **Remarques supplémentaires:**
 Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Ne pas inhaler les aérosols.
- **Protection respiratoire:**
 Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
 Filtre combiné B2/P2
- **Protection des mains:** Gants de protection
- **Matériau des gants**
 Adapté par exemple:
 Caoutchouc chloroprène

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Révision: 06.09.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Beton

(suite de la page 4)

Epaisseur recommandée: $\geq 0,65$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6 (480 min)

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**

Protection du visage

Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtement de protection résistant aux acides

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Transparent incolore

· Odeur:

Piquante

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH à 20°C:

~1*

· Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

>100°C

· Point d'inflammation:

Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

· Température d'inflammation:

Température de décomposition:

Non déterminé.

· Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

· Propriétés comburantes

non applicable

· Pression de vapeur à 20°C:

23 hPa

· Densité à 20°C:

~1,14* g/cm³

· Densité relative

Non déterminé.

· Densité de vapeur.

non applicable

· Vitesse d'évaporation

non applicable

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Révision: 06.09.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Beton

(suite de la page 5)

- | | |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | Entièrement miscible |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau): | non applicable |
| · Viscosité: | |
| Dynamique: | non déterminé |
| Cinématique: | Non déterminé. |
| · Autres informations | *Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps. |

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:**
Bases
Métaux
- **Produits de décomposition dangereux:**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Fluorure d'hydrogène
Tétrafluorure de silicium
Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

16961-83-4 hexafluorosilicate d'hydrogène

Oral	LD50	430 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

7664-39-3 acide fluorhydrique

Oral	LD50	1276 mg/kg (rat)
------	------	------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet corrosif
- **En cas d'inhalation:** Irritant pour l'appareil respiratoire.
- **En cas d'ingestion:**
L'ingestion du produit peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge et présente un risque de perforation pour l'œsophage et l'estomac
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
Aucune étude expérimentale connue.

(suite page 7)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Révision: 06.09.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Beton

(suite de la page 6)

- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Corrosif

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indication AOX:**
En raison des composants qui ne contiennent pas d'halogènes organiques, le produit ne contribue pas à la charge AOX de l'eau.
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE:**
En l'état actuel de nos connaissances, le produit ne contient pas de métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE.
- **Indications générales:**
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:**
Eliminer selon les réglementations locales.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 - **Catalogue européen des déchets**
- | | |
|-----------|---------------|
| 06 01 06* | autres acides |
|-----------|---------------|
- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **No ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** UN1778

(suite page 8)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Révision: 06.09.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Beton

(suite de la page 7)

<ul style="list-style-type: none"> · Nom d'expédition des Nations unies · ADR · IMDG, IATA 	1778 ACIDE FLUOROSILICIQUE FLUOROSILICIC ACID
<ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · ADR 	
<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette 	8 Matières corrosives. 8
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG, IATA 	
<ul style="list-style-type: none"> · Class · Label 	8 Corrosive substances. 8
<ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA 	II
<ul style="list-style-type: none"> · Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: 	NO
<ul style="list-style-type: none"> · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: · Segregation groups 	Attention: Matières corrosives. 80 F-A,S-B Acids
<ul style="list-style-type: none"> · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC 	Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport: 	Corrode les métaux
<ul style="list-style-type: none"> · ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels 	1L 2 E

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:**
Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

(suite page 9)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2011

Révision: 06.09.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Beton

(suite de la page 8)

· **Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R11 Facilement inflammable.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Service établissant la fiche technique:** Service Sécurité Produits

· **Contact:** Madame Popescu

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

CH/FR